



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/03/2014

Dossier complet le

20/03/2014

N° d'enregistrement

2014-0168

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'extension de la zone d'activités d'intérêt communautaire de la Porte des Flandres
à Auchy-les-Mines et Haisnes-lez-La Bassée

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Noeux et Environs

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe PREUD'HOMME
Vice Président Délégué

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 4 0 5 5 0 0 0 1 6

Forme juridique E.P.C.I

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Travaux, ouvrages, aménagement urbains ou ruraux	Permis d'Aménager pour l'extension d'une zone d'activités économique à vocation commerciale et artisanale d'une superficie d'environ 97 000 m ² d'emprise et environ 47 000 m ² de surface de plancher.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne l'extension de la zone d'activités d'intérêt communautaire de la Porte des Flandres sur les communes d'Auchy-les-Mines et de Haisnes-lez-La Bassée.

Il s'agit d'une extension de 9,7 Ha à vocation commerciale (4 Ha cessible) et artisanale (5,2 Ha cessible).

La Communauté d'Agglomération réalise les travaux de viabilisation primaire (voirie principale, assainissement des eaux usées et pluviales, réseaux divers) permettant de desservir les lots de terrain à commercialiser.

8

4.2 Objectifs du projet

Le projet va permettre de viabiliser et commercialiser des terrains à vocation économique en extension de l'actuelle zone de la Porte des Flandres.

Une partie des terrains sera destinée à l'accueil de PME-PMI et artisans dans le cadre du développement économique du territoire.

Les voiries réalisées dans le projet permettront également d'améliorer la desserte de la commune de Haisnes à travers la requalification de l'actuelle rue du Marais.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation et requalification des ouvrages primaires (voiries et réseaux principaux) par la Communauté d'Agglomération en vue de desservir les emprises à construire:

- requalification et élargissement de la rue du Marais
- création d'une voie de desserte entre la rue du Marais et l'avenue Frederik De Klerk
- création de pistes cyclables et de cheminements piétons connectés au réseau existant
- gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives (noues et bassin de tamponnement)
- traitement paysager

Les ouvrages secondaires dans les parcelles seront à charge des acquéreurs dans le respect d'un Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales établis par la Communauté d'Agglomération.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ouvrages publics (voiries principales, assainissement usé et pluvial) situés dans l'opération d'intérêt communautaire, seront gérés par la Communauté d'Agglomération.

Les ouvrages situés dans les parcelles (domaine privé) seront gérés par chaque acquéreur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été intégré dans l'étude d'impact réalisée dans le cadre de la ZAC de la Porte des Flandres (la ZAC ne portant que sur une partie de l'ensemble de l'opération):

- Création le 3 octobre 2007
- Réalisation le 7 octobre 2009.

L'étude d'impact réalisée, en février 2007, couvrait l'ensemble de l'opération comprenant la ZAC et le Permis d'Aménager.

Le projet a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation au titre du code de l'environnement (arrêté préfectoral du 9 février 2009).

Le projet sera soumis à un Permis d'Aménager sur l'emprise de 9,7 Ha.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'Aménager pour l'extension à vocation commerciale et artisanale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise totale du Permis d'Aménager:	97 000 m ²
Création de voie nouvelle (yc cheminements doux et réseaux):	800m linéaires
Requalification de voie existante :	450m linéaires
Surface cessible:	93 000 m ²
Surface constructible prévisionnelle:	47 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Communes d'Auchy-les-Mines et Haisnes-lez-La Bassée
RD 941
Rue du Marais à Haisnes

Coordonnées géographiques¹ Long. 16 ° 855 ' 83 " 57 Lat. 92 ° 577 ' 31 " 35

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non
- 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?
- 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non
- Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terres agricoles (exploitées via des baux précaires)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ^x Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

SCOT de l'Artois approuvé en 2008
PLU du SIVOM des 2 Cantons approuvé en 2006
zonage 1AUe

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non ^x

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

B

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Consommation de 9,7 Ha d'espaces agricoles en culture.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

		Eclairage public des voiries et espaces extérieurs Enseignes lumineuses	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Création d'une zone d'activités économiques en lieu et place d'un espace agricole	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'extension du centre commercial Carrefour sur ses terrains (au delà de la rue du Marais): 4,3 Ha
L'extension à long terme de la zone de la Porte des Flandres (dans le cadre de la ZAC): 15,7 Ha

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact a été réalisée en 2007 lors des études pré-opérationnelles et n'a pas mis en évidence d'incidences particulièrement impactantes du projet sur son environnement.

La mise en oeuvre de l'opération d'intérêt communautaire est réalisée par le biais d'un permis d'aménager (1ère extension) et d'une ZAC (2ème extension à long terme).

La conjoncture économique actuelle amène la collectivité à se concentrer sur la réalisation de la première extension par voie d'un Permis d'Aménager, en regroupant les activités commerciales et artisanales sur un même site d'une emprise plus réduite.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
(Partie 4.4.1) Etude d'impact réalisée dans le cadre des études pré opérationnelles et jointe au dossier de création de ZAC

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bethune

le. 19 mars 2014

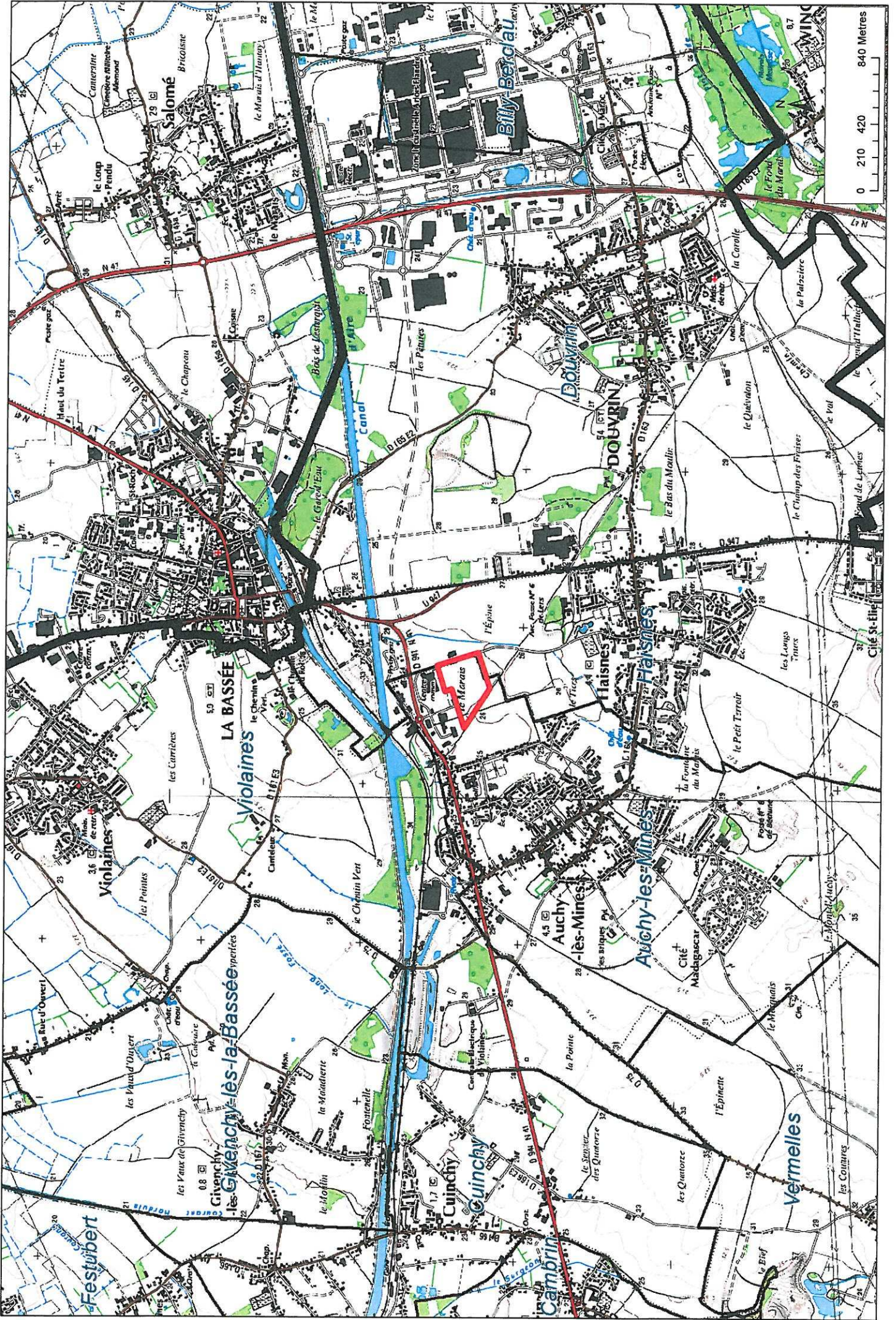
Par délégation du Président,
Le Vice-Président

Signature

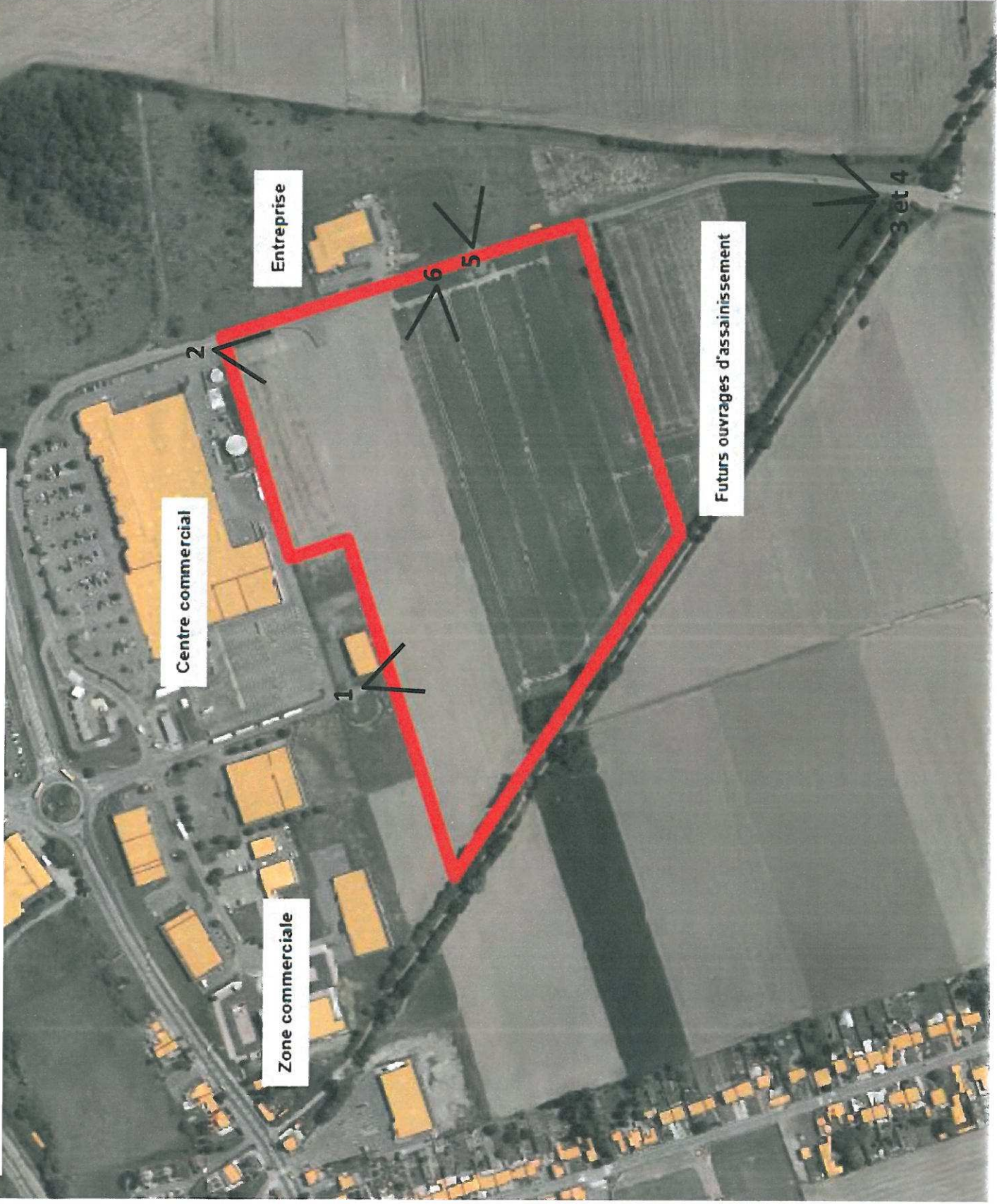


Philippe PREUD'HOMME

Annexe 2: Plan de situation au 1/20 000±



Annexe 3 : prises de vue photographiques

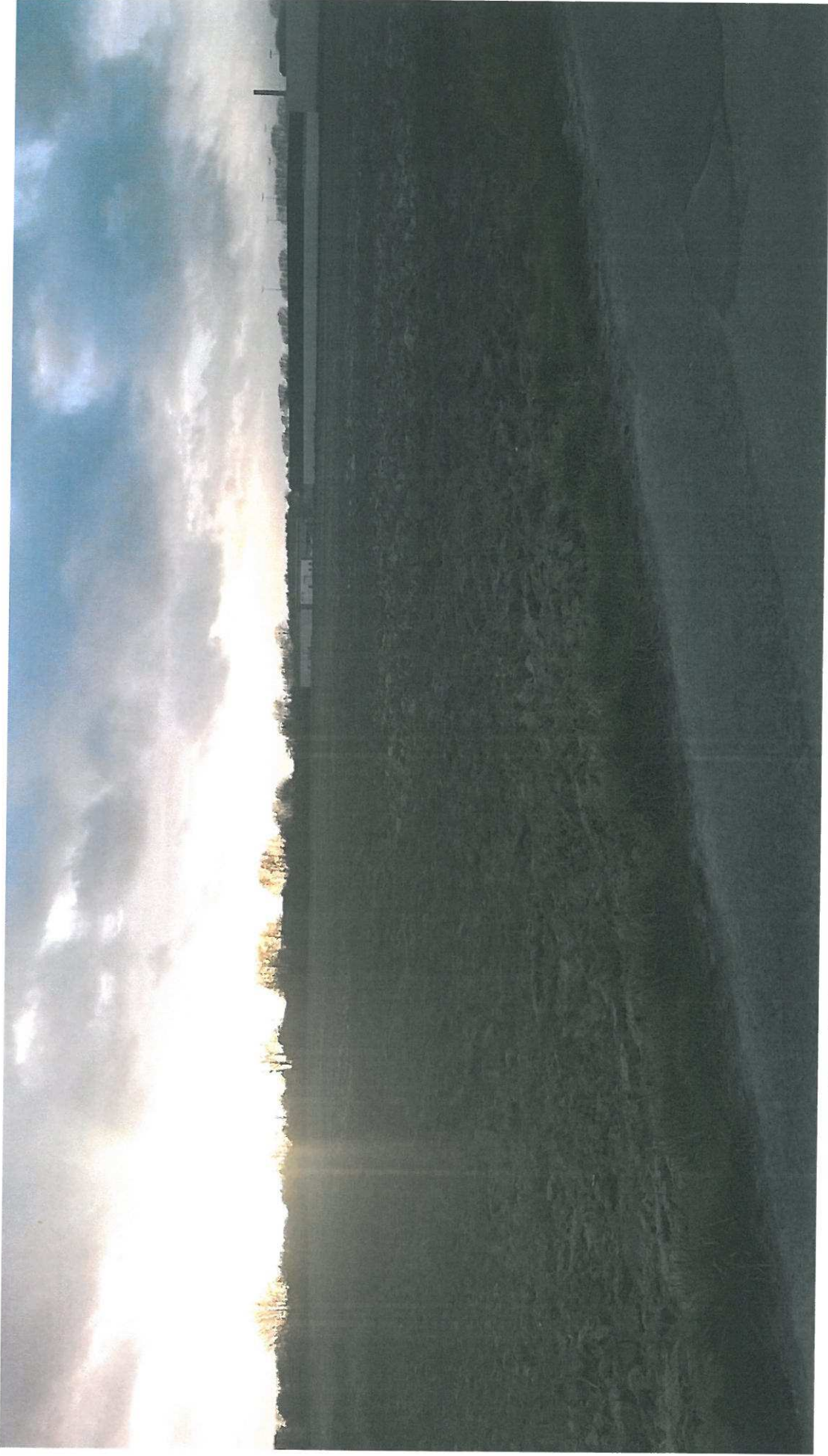




Vue n°2 depuis la zone commerciale côté Carrefour



Vue n°4 depuis l'extrémité sud vers la zone



Vue n°6 depuis la route traversant le site vers la zone commerciale

Annexe 5: Plan des abords du projet 1/5000

